

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX
Du 14 au 21 janvier 1862.

NAISSANCES.
39 garçons, 33 filles.

MARIAGES.

Du 14 janvier. — Entre Étienne - Désiré Courrier, tisserand, et Amélie Spriet, journalière.

Du 20. — Entre Jean-Baptiste Degrandart, marchand épicer, et Louise - Eudoxie Veniel, lingère. — Jean-Léopold Ladrière, tisserand, et Pauline - Jacqueline Leleu, tisserand. — Louis-Alexandre-Désiré Martinage, tisserand, et Hortense - Floris Pontier, journalière. — Martin Devissaut, journalier, et Marie-Éléonore Larivière, couturière. — Pierre - François Verheyge, journalier, et Jeanne - Thérèse Coelus, journalière.

DÉCÈS.

Du 15 janvier. — Thérèse Wauters, 24 ans, ménagère, épouse de Charles-Louis Debaisieux, route de Tourcoing. — Donat Meuleysor, 44 ans, tisserand, à l'hôpital.

Du 16. — Sophie-Adélaïde-Joseph Lescailliet, 44 ans, religieuse, célibataire, Carmélites. — Mathilde Guérit, 27 ans, couturière, célibataire, rue de la Rondelle.

Du 18. — Henri - Joseph Lefebvre, 17 ans, tisserand, célibataire, Tilleul.

Du 19. — Pierre-François-Joseph Spriet, 75 ans, cultivateur, époux de Marie - Anne-Célestine-Joseph Bossut, chemin de Barbieux.

Du 20. — Florentine - Joseph Seigneur, 51 ans, ménagère, épouse de François - Xavier Cruppeninck, à l'hôpital. — Catherine Courtois, 50 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste Wagon, Fontenoij.

Plus 3 garçons et 7 filles décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 19 janvier 1862.

Sommes versées par 77 déposants, dont 18 nouveaux. fr. 11,520

71 demandes en remboursement. fr. 14,634 64

Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Louis Watine et Charles Bourbier, directeurs.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 20	le 21	hausse	baissé.
4 1/2 au compt.	98.15	98.30	15	..
3 % au compt.	69.80	70.30	50	..
Banque	2930	2950
Oblig. du trés.	445 453 75	8 75

Tribunaux.

M. Pelletan a interjeté appel du jugement du tribunal correctionnel qui l'a condamné à la prison et à l'amende pour son article de la *Liberté* comme en *Aurichie*, publié par le *Courrier du Dimanche*. C'est M. Jules Fabre qui doit soutenir cet appel au nom de M. Pelletan.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Bombay, 27 décembre.

Une grande agitation a été causée ici par la nouvelle de la probabilité d'une guerre avec l'Amérique. Les affaires sont arrêtées.

L'individu supposé être Nana-Sahib est toujours prisonnier à Hurrachee. Il est très douteux que ce soit vraiment Nana. Le choléra a éclaté à Bombay.

Londres, 20 janvier.

Lord Russell a répondu à un mémoire de négociants de Liverpool, a déclaré qu'à la fin de décembre, lord Lyons avait fait des remontrances au gouvernement fédéral au sujet de la destruction du port de Charleston qui prouvait qu'on désespérait, à Washington, du rétablissement de l'Union et qui n'était qu'un acte de vengeance contre le commerce des nations.

Lord Russell a ajouté que lord Lyons devait faire de nouvelles remontrances afin de prévenir la destruction d'autres ports.

Lisbonne, 19 janvier.

La loi qui déclare le roi Fernando régent, a été adoptée à l'unanimité.

New-York, 7 janvier.

La discussion dans le congrès sur l'affaire du Trent, a motivé un discours de M. Vallandigham, lequel est mécontent de la restitution de MM. Mason et Slidell. L'Amérique, d'après lui, sera en guerre avec l'Angleterre dans moins de trois mois, si les États-Unis ne consentent pas à la reconnaissance du Sud et à la levée du blocus. M. Thomas a dit que l'Angleterre, en agissant comme elle l'a fait, a laissé dans l'esprit des Américains un sentiment qui attendra l'occasion de se manifester pour obtenir une revanche.

Le *New-York Times* dit que le comité du congrès fera un rapport autorisant une émission de billets pour cent millions de dollars sur demande, en déclarant qu'ils auront cours forcés et pourront être échangés contre des obligations à six pour cent. Un privilège pareil est étendu aux billets déjà en circulation.

Les journaux de Richmond annoncent l'arrivée à Charleston du steamer confédéré *l'Isabel*, venant de Nassau avec une cargaison d'armes. Le journal *la Tribune* prétend que l'Angleterre occupera Matamoras et ouvrira le commerce du coton avec le Sud par Brownsville dans le Texas.

Le nouveau tarif sur le thé et le café n'est pas appliqué aux marchandises maintenant en entrepôt. Le maire de New-York déclare dans un message qu'en vue de la situation critique des relations étrangères et des preuves répétées de la mal-

veillance de l'Angleterre, les défenses de New-York exigent une grande attention. En conséquence, il insiste pour que les radeaux et autres barrières ancrés dans les passes, soient prêts à barrer le canal, si cela est nécessaire.

New-York, 9 janvier.

M. Sumner, dans un discours prononcé au Sénat, a déclaré que le capitaine Wilkes n'avait pas justifié sa manière d'opérer à l'égard du Trent : « Si M. Wilkes, a-t-il dit, soupçonnait le Trent, il aurait dû l'amener dans un port pour obtenir une décision juridique ; mais aucune cour fédérale prenant pour base les précédents américains, n'aurait pu condamner le Trent. M. Wilkes a été induit en erreur par les principes de l'Angleterre, et a violé les principes américains. L'Angleterre, en réclamant les commissaires, a reconnu, du reste, le droit longtemps défendu par les Américains. »

Le comité a fait un rapport sur l'émission de cent millions de billets avec cours forcés, échangeables contre des obligations de 20 ans à six pour cent.

Le Sénat n'a pas encore voté les modifications du tarif pour le thé et le café. MM. Zachary et Rodgers ont été mis en liberté. Le steamer *Ellis Warley* a forcé le blocus de Charleston.

Change 115. Or 1/2 premium.

FAITS DIVERS.

BOULOGNE. — L'aventure suivante servira peut-être à engager les Français qui iront à Londres pendant l'exposition, à se mettre en garde contre les fripons de toute espèce et de tout pays qui pullulent dans cette immense Babylone moderne.

Lundi dernier, vers 7 heures 1/2 du soir le bateau à vapeur de Folkstone se préparait à partir pour Boulogne. En descendant à bord, un voyageur français entendit dans un groupe bruyant prononcer les mots *franch blagard*. Il s'approcha aussitôt et vit en effet un ouvrier français de bonne mine, en manche de chemise, gesticulant et se plaignant amèrement de ce qu'on lui refusait le passage, parce qu'il ne pouvait donner que 5 shillings au lieu de 6 1/2.

Le Français fit cesser tout ce bruit en s'offrant à payer le prix entier. Puis il demanda au passager pourquoi il était ainsi en manches de chemise par un temps humide et froid. Il répondit que se trouvant à Folkstone sans un sou, et n'ayant pu obtenir du consul le passage gratuit, il avait été réduit à vendre pour 5 shillings un paletot qui lui avait coûté à Londres 3 liv. 1/2. Emu de compassion pour sa position, le monsieur lui donna d'abord une bonne couverture pour garantir ses épaules nues.

Le bateau partit, et, pendant la traversée, et l'ouvrier raconta à peu près en ces termes l'aventure qui l'avait réduite à une telle extrémité.

Cet ouvrier, excellent tailleur de pierres, est des environs d'Auxerre, il avait été envoyé en Angleterre pour poser un mausolée sur la tombe d'un lord près de Manchester.

Son ouvrage étant terminé, il revint à Londres avec 40 livres qu'on lui avait payés pour son travail.

Se trouvant dans la grande ville sans connaître un seul mot d'anglais, il ne savait trop que faire lorsqu'il rencontra malheureusement trois Italiens parlant assez bien français.

L'ouvrier qui venait de faire un congé et qui était d'un caractère ouvert et liant, invita ces hommes à entrer dans une taverne ; là on fit plus ample connaissance, on bavarda, on parla de la France, de l'Italie, de la guerre, sans négliger de boire à discrétion.

Le temps passe vite au cabaret ; le soir arriva, et notre homme était complètement ivre. On sortit en chancelant, et les trois compagnons qui n'étaient autres que des flous de la pire espèce, le conduisirent dans un hangar, le couchèrent sur une botte de paille et le dévalisèrent pendant qu'il dormait ; le lendemain matin, en s'éveillant, le tailleur de pierres s'aperçut que ses poches étaient vides et que sa montre avait disparu.

Après s'être plaint inutilement à la police, il alla conter sa mésaventure à l'ambassade française, où on lui accorda une passe jusqu'à Folkstone.

De sorte qu'arrivé dans cette ville, il se trouva comme nous l'avons dit, forcé de se défaire de son paletot pour payer son passage.

Avant d'arriver à Boulogne, son protecteur de circonstance ôta son propre pardessus et le donna à l'ouvrier avec quelques francs pour vivre en attendant le travail.

Quoique le bienfaiteur n'ait pas voulu se faire connaître à son protégé, nous savons, nous, que ce n'est autre qu'un prêtre français qui réside à Londres et qui est très connu du clergé de Boulogne. (Colonne.)

On écrit de Paris, le 12 janvier au *Nouveliste de Rouen* :

On conte beaucoup de détails épiques sur l'enterrement de première classe obtenu par le drame de M. About. Vous savez que les sifflets furent d'abord proscriptions et quelques-uns des *morles* répandus dans la salle appréhendés par la police. Il y eut même dans ce moment quelques méprises assez lourdes, parmi lesquelles il faut citer l'arrestation de M. Gabriel-Benoît Champy, fils du président du tribunal civil de la Seine, et grand ami de l'auteur, qui avait applaudi et par ce fait déclama une tempête de sifflets, et celle de M. Pelletier, secrétaire général du ministère des finances, relâchés peu après avec force excuses. Un jeune rédacteur du *Temps*, M. Lafont, a été moins heureux. Il

était sur le Pont-Neuf au moment où le traversa la manifestation charivarisante de lundi soir, et revenait, disent ses amis, du dîner anniversaire dans lequel s'étaient réunis les rédacteurs et les compositeurs de ce journal, lorsqu'il a été arrêté.

Pour en revenir aux sifflets, on a entendu un spectateur s'écrier : « Je n'ai pas de clef sur moi ; mais je trouve la pièce mauvaise ; qu'on m'arrête ! » Un autre dit à l'officier de paix qui emmenait plusieurs de ses camarades :

« Monsieur, je vous déclare que j'ai siffleté ; par conséquent, je mérite d'être arrêté aussi. »

« Monsieur, cela peut être, lui répondit l'officier de paix avec beaucoup de sang-froid et de modération, mais je ne vous ai point vu. »

« Rien n'est plus vrai pourtant, reprit le jeune spectateur ; j'étais dans la stalle n° 5 ; demandez à mes voisins. »

« Eh bien, Monsieur, veuillez rentrer dans votre stalle, sifflez, et je vous arrêterai, lui répliqua l'agent au milieu d'une grande hilarité circonvoisine. »

Un bien malheureux événement est arrivé dimanche à trois heures et demie sur le grand lac du bois de Boulogne, près de l'avenue de l'Impératrice. Un sieur Gros-Claude, cocher, demeurant à Paris, rue St-Anastase, 3, se trouvait sur le lac, lorsque tout à coup la glace s'effondra sous lui. Au même instant, plusieurs personnes accoururent à son secours ; mais la glace, cédant sous le poids de la foule, craqua instantanément, et douze personnes furent englouties.

M. Ampère, commissaire de police du quartier Saint-Victor, qui se trouvait sur les lieux au moment de l'accident, organisa immédiatement le sauvetage. Par ses soins, huit personnes furent retirées de l'eau saines et sauvées, mais on a à déplorer la mort des quatre autres. Trois cadavres ont été transportés à la Morgue. Quant à la quatrième victime, elle est encore sous l'eau où on la recherche activement. Les soins médicaux ont été administrés avec beaucoup de zèle par divers médecins.

Voici les noms des victimes dont les cadavres ont été reconnus :

1° M. Remiau, dit *Lerebours*, âgé de vingt-deux ans, représentant la maison Bauder, fabricant d'instruments de précision, quai des Orfèvres, 54 ;

2° M. Alexandre Callery, étudiant, âgé de vingt ans, rue Madame, 10 ;

3° M. Adrien Aubert, dix-sept ans, commis marchand.

Le quatrième cadavre n'a pas été retrouvé encore. On suppose que c'est celui d'un enfant.

Le cocher Gros-Claude, qui est tombé à l'eau le premier, était en état d'ivresse. Il est sorti de l'eau sain et sauf. Les neuf autres patineurs sont en parfaite santé.

On doit de grands éloges à plusieurs personnes qui se sont courageusement exposées. On cite spécialement un maçon de Passy nommé Désiré Marius, qui s'est jeté à l'eau et a plongé à plusieurs reprises. Il a largement contribué au sauvetage. Le docteur Tavernier a soigné avec beaucoup de zèle les victimes de l'accident.

Les maisons de commerce de Bâle font remettre les lettres d'avis, qu'elles ont à expédier par centaines, aux bureaux de poste badois de Haltingen ou de Lœrrach, parce que le tarif suisse est près de trois fois aussi élevé que les tarifs de l'Allemagne. Dans ce dernier pays, en effet, une circulaire imprimée ne coûte qu'un kreutzer d'affranchissement, tandis qu'en Suisse elle paie 10 centimes.

On écrit de Zurich :

« La police a découvert, près de Bauma, une association de faux-monnayeurs, composée de quatre personnes, qui fabriquent des pièces de 2 fr. et allait se mettre à en faire de 5 fr. Les coupables, partie Zurichois, partie Saint-Gallois, étaient armés de pistolets et de couteaux affilés pour faire résistance. »

On écrit de Rouen, 18 janvier :

« Les affaires ont été plus actives cette semaine pour la rouennerie. Malheureusement nos fabricants vendent à des prix qui ne sont nullement rémunérateurs avec ceux de revient. »

« Le calicot compte 30 est, par continuation, délaissé malgré son bas prix qui est aujourd'hui de 40 à 41 centimes. »

« La demande pour les cotons filés est peu active ; devant cette mevente persistante, beaucoup de nos filateurs ont pris le parti de supprimer du travail, les prix de vente ne leur permettant d'établir qu'à des prix ruineux. »

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.
BUREAU DE ROUBAIX.

Heures des levées de boîtes supplémentaires.

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1 ^{re} levée	7 ^h mat.	7 ^h 20 mat.	7 ^h 30 mat.
2 ^e levée	10 mat.	10 20 mat.	10 30 mat.
3 ^e levée	12 30 soir.	12 50 soir.	1 soir.
4 ^e levée	6 20 soir.	6 40 soir.	6 50 soir.
5 ^e levée	7 50 soir.	8 10 soir.	8 20 soir.

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare.
1 ^{re} levée	7 ^h 35 mat.	7 ^h 40 mat.	7 ^h 50 mat.
2 ^e levée	10 35 mat.	10 40 mat.	10 50 mat.
3 ^e levée	1 05 soir.	1 10 soir.	1 20 soir.
4 ^e levée	6 55 soir.	7 soir.	7 10 soir.
5 ^e levée	8 25 soir.	8 30 soir.	8 40 soir.

D'un autre côté, l'invasion des voyageurs anglais parcourant la France avec des caisses d'échantillons n'est pas faite pour nous rassurer sur l'avenir de notre fabrication.

Il est malheureusement incontestable qu'à une époque très rapprochée, les Anglais, ayant eu le temps d'étudier les besoins de notre consommation, arriveront à produire des articles similaires aux nôtres dans des conditions où la lutte aura pour conséquence première l'abaissement des salaires en France.

Est-ce là le résultat que nous devons attendre ? Ou sont les bienfaits tant pronés de ce libre-échange tant vanté ?

La filature travaillée peu et dans des conditions désavantageuses. Depuis plusieurs années, les produits s'étaient écoulés rapidement, la fabrique opérant sur une grande échelle. Les fabricants consommèrent au jour le jour tout ce que la filature pouvait fournir. Aujourd'hui on consomme forcément ce complément des commandes, mais on ne remet plus d'ordres.

Il est donc facile de prévoir que, dans un avenir malheureusement trop prochain, la filature réduira de beaucoup et le salaire et les heures de travail. Une des causes qui amènent ce résultat est produite par la faveur dont jouissent les filés anglais qui commencent à prendre leur place sur notre marché.

On peut dès lors concevoir la perspective que nous promet ce nouvel état de choses.

La crise américaine n'est point la cause directe du mal qui paralyse notre industrie.

Lyon et Saint-Etienne, qui ont imploré les bienfaits du libre-échange, peuvent nous dire si leurs espérances se sont réalisées et surtout s'ils ont trouvé, depuis que la guerre a détruit la prospérité des États-Unis, une compensation dans le placement de leurs articles de luxe en Angleterre et même en France.

Avant que le traité de commerce fut conclu, on supposait généralement que l'entrée de nos tissus français était prohibée en Angleterre. Mais depuis longtemps déjà la prohibition était levée et l'on se bornait à percevoir, à l'entrée, de faibles droits. On parlait des compensations que nous procurerait le traité par suite des facilités qui nous seraient accordées. Nous doutons fort qu'on puisse constater, par les états des douanes, une augmentation dans nos exportations d'étoffes en Angleterre sur le trimestre correspondant.

La production française n'a donc pas trouvé de compensation du côté de l'Angleterre.

Or, en supposant seulement qu'il soit entré en France pour 50 millions de tissus anglais, notre fabrication, pour arriver à concurrencer ces tissus, devra faire de grands sacrifices dont l'ouvrier subira les conséquences.

C'est la main-d'œuvre qu'il faudra réduire encore, puisque les matières sont d'un prix plus élevé que l'an dernier.

Si l'on tient compte de l'affreuse misère causée par la crise américaine, dans les districts manufacturiers d'Angleterre, on ne peut nier que l'importance de l'exportation des produits anglais en France ne soit un grand bienfait pour nos voisins et l'on comprendra l'enthousiasme de M. Gladstone s'écriant à Edimbourg :

« Les deux tiers du déficit de nos exportations en Amérique ont été comblés par les importations anglaises en France ; c'est là un fait providentiel pour l'Angleterre ! »

Que faut-il augurer de l'avenir, si, comme l'affirme M. Gladstone, ce ne sont là que les premiers résultats du traité et que l'Angleterre doit attendre beaucoup mieux et beaucoup plus ?

J. REBOUX.

COFFRES - FORTS, SYSTÈME GRUSON.

Les véritables progrès réalisés dans la construction des coffres forts ont engagé les chefs de maison à faire l'acquisition de ce meuble qui est aujourd'hui tout-à-fait indispensable.

Mais en cherchant à en propager l'usage, on a eu le tort immense, sous prétexte de le vendre à très bon marché, de ne livrer au commerce que des caisses fort peu solides et qu'il est impossible, en cas d'incendie, de préserver de l'action des flammes.

Tout ce qui est fabriqué dans ce genre, même à Paris, laisse en général beaucoup à désirer : cela peut être fort remarqué au premier coup d'œil, mais ce sont des meubles qui ne sont qu'apparences, qui manquent de poids et par conséquent de solidité.

Frappé de ces inconvénients qui résultaient pour l'acheteur dans le choix de coffres-forts incomplets et ne pouvant aucunement offrir de garantie, M. Gruson, rue Sainte-Catherine, 75, à Lille, s'est appliqué à donner à ses travaux tous les soins qu'exigent la parfaite exécution et l'entière sécurité que sont en droit de réclamer ses clients.

Toutes les grandes maisons de commerce ont fait choix d'un coffre-fort système Gruson, parce qu'il réunit la solidité dans le mécanisme, la facilité dans le changement des mots et que tout a été prévu par lui pour faire de ces meubles (genre secrétaires, armoires à glace, etc.), de véritables chefs-d'œuvre.

M. GRUSON expédie pour l'exportation et donne aux coffres-forts toutes les formes qu'on lui indique. Ses magasins sont situés, rue Sainte-Catherine, n° 75, à Lille. 2599

On lit dans la *Revue Scientifique* :

« De tous les produits créés jusqu'à ce jour pour les soins de la chevelure, le seul qui offre des garanties de réussite est l'Eau Tonique de Chalmis, de Rouen. La haute et universelle réputation dont elle jouit, pour les remarquables propriétés qu'elle possède de nourrir, d'augmenter et d'embellir la Chevelure est une preuve convaincante de son efficacité. Dans tous les cas d'alopécie, son opération est singulièrement active. On la recommande spécialement pour les enfants, parce qu'elle devient la base d'une belle chevelure et qu'elle dispense de l'emploi du peigne fin. »

CHEMIN DE FER DU NORD.
Service du 1^{er} janvier.

Correspondance de Lille, Douai, Valenciennes avec Cambrai, Saint-Quentin, Laon et Reims, par la ligne de Busigny à Somain :

	Matin	Soir
Lille	6 00	6 30
Douai	6 55	7 25
Valenciennes	7 00	7 45
Somain	7 55	10 40
Cambrai	5 00	8 50
Busigny	6 35	9 55
Le Câteau	6 14	12 55
Landrecies	6 34	1 13
Maubeuge	7 24	11 16

	Matin	Soir
Maubeuge	8 29	11 27
Landrecies	9 06	12 01
Le Câteau	9 30	12 15
Busigny	6 10	10 00
Cambrai	7 00	10 46
Somain	7 50	11 27
Valenciennes	8 40	11 55
Douai	8 25	12 00
Lille	9 20	12 45

	Matin	Soir
Busigny	9 55	12 26
St-Quentin	10 46	1 04
Tergnier	11 26	1 31
Laon	12 45	5 40
Reims	2 20	7 47

	Matin	Soir
Reims	8 00	2 00
Laon	9 55	3 30
Tergnier	11 00	4 43
St-Quentin	5 00	11 36
Busigny	5 50	12 22

CHEMIN DE FER DU NORD
Ouverture de la ligne directe d'Arras à Lens, Béthune et Hazebrouck

Service de Paris à Arras, Hazebrouck, Calais et Dunkerque, par la ligne de Lens.

Départs de Paris à Creil, Amiens, Arras, Farbus, Lens, Bully-Grenay, Nœux, Béthune, Chocques, Lillers, Aire, Thiennes, Steenbecque, Hazebrouck :

6.15 8.00 10.00 matin, 2.00 4.15 soir.
Départs d'Hazebrouck à Dunkerque :

8.10 9.15 matin, 3.25 soir.
Hazebrouck à Saint-Omer, Calais :

8.05 9.05 matin, 3.05 soir.
Hazebrouck à Lille :

8.46 matin, 3.16 7.47 soir.
Départs de Lille à Hazebrouck :

7.30 10.10 11.40 matin, 6.35 soir.
Calais à Hazebrouck :

7.00 matin, 5.50 soir.
Saint-Omer à Hazebrouck :

8.09 11.00 matin, 7.05 soir.
Dunkerque à Hazebrouck :

7.30 10.30 matin, 6.25 soir.
Départ d